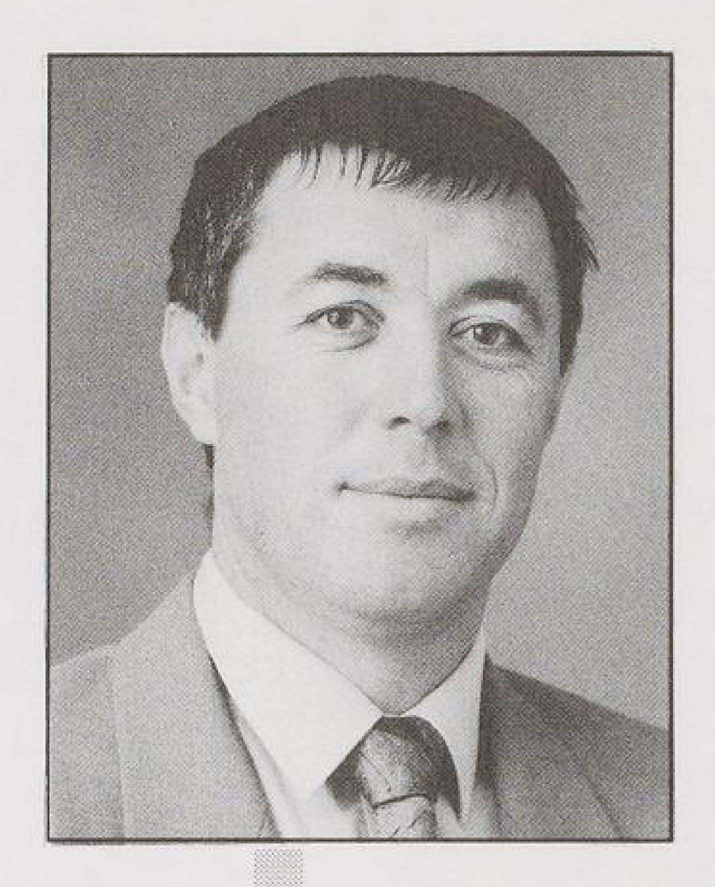
République Française 4e Circonscription des Deux-Sèvres

Élections Législatives des 21 et 28 Mars 1993



ANDRÉ BÉVILLE

Jeunesse Dynamisme Solidarité

Agé de 35 ans, marié, père de deux enfants, je suis natif d'Argenton-l'Église où mes parents étaient exploitants agricoles.

Après le Collège de Bouillé-Loretz et le Lycée de Thouars, j'entrais à l'École Normale de Niort.

Je suis aujourd'hui Directeur d'École à Thouars après avoir exercé à Moutiers-sous-Argenton.

Sportif et amoureux de la nature, je préside depuis 15 ans aux destinées d'un Club de Cyclotourisme.

Mon intérêt pour la jeunesse et l'éducation m'amène à siéger dans les Conseils d'Administration de diverses structures thouarsaises telles que : le Centre d'Animation Districal, le Foyer des Jeunes Travailleurs, l'Association gérant les programmes culturels de la ville et Loisirs Plus (Structure pour les jeunes).

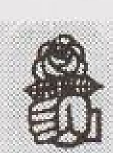
Mon engagement pour le devenir du Nord Deux-Sèvres m'a déjà conduit à être Candidat aux Élections Cantonales de 1988 à Argenton-Château.

Mon Suppléant,

Dominique GIRAUD, est originaire de Pouzauges (Vendée). Il a 35 ans et habite Cerizay depuis 8 ans. Marié et père de trois enfants il est professeur certifié de Mathématiques au Lycée Maurice-Genevoix de Bressuire. Actuellement il est en formation initiale pour devenir Personnel de Direction. Il s'intéresse à la vie publique, à ce titre il a participé, au sein d'une commission municipale, à la mise en place du R.M.E. (Revenu Minimum Etudiant).



Alliance des Français pour le progrès



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La dureté de la réalité économique internationale et les risques de développement des égoïsmes et de l'individualisme sauvage doivent nous convaincre qu'il ne peut y avoir de **LIBERTÉ** sans protection contre la loi du plus fort.
Que serait en effet aujourd'hui, la condition des plus exposés s'il n'y avait pas la Sécurité Sociale, le R.M.I., les allocations familiales, les services publics..., c'est-à-dire **L'ÉGALITÉ ET LA SOLIDARITÉ ?**

L'Égalité des chances : L'école doit rester le lieu de la promotion sociale ; pour cela il faut :
- poursuivre la rénovation et non pas démanteler l'Éducation Nationale (le rôle de l'État est d'éviter et de corriger les inégalités régionales et locales).
- bâtir une politique d'alternance : école - entreprise en s'appuyant sur la réussite du Baccalauréat professionnel.
- promouvoir les Universités françaises en leur donnant les moyens nécessaires à la démocratisation de formations de qualité.

La Solidarité pour maintenir les acquis sociaux et :
- refuser une protection sociale à deux vitesses,
- consolider le droit à la retraite à soixante ans et le système de retraite par répartition,
- améliorer le système des pensions de reversion,
- assurer le financement de la Sécurité Sociale,
- développer les dispositifs d'insertion sociale,
- reconnaître la dignité de chacun à tous les âges de la vie.

La Solidarité pour l'emploi :

La priorité est de faire reculer durablement le chômage par des négociations par branche visant à une réduction et à un meilleur partage du travail.

La Solidarité pour l'aménagement du territoire :

L'aménagement du territoire implique la protection de l'environnement et la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Il ne peut y avoir de paysages sans paysans.
La fonction de l'agriculture en matière d'aménagement du territoire doit être reconnue. Dans ce domaine il convient d'encourager des modes de production plus extensifs et de défendre fermement les positions de la France dans les négociations internationales.
L'espace urbain doit être maîtrisé en donnant la priorité aux transports collectifs, en relançant le logement locatif social ...
La promotion du monde rural passe par l'aide à la localisation des PMI - PME et le maintien des services publics (P et T, Santé, Culture, École...) ainsi que par un renforcement de la péréquation des ressources fiscales entre zones urbaines et rurales, entre régions riches et pauvres.
Encore faut-il une réelle **VOLONTÉ** de ne pas céder à la fatalité. L'exemple de notre circonscription est à ce titre édifiant : il ne suffit plus de parler du désenclavement de notre Nord Deux-Sèvres, aujourd'hui il faut des actes, hélas depuis 20 ans rien n'a été fait !
L'échéance de la signature du prochain contrat de plan ne doit pas être manquée. Elle nous permettra d'agir en trois directions :

1) Construction d'une voie nouvelle entre Cholet et Poitiers.
2) Développement de l'axe Nord-Sud : Niort - Thouars - Saumur.
3) Mise en place d'une desserte ferroviaire rapide entre Bressuire, Thouars et les grandes lignes T.G.V.

Ma seule ambition est de servir notre Nord Deux-Sèvres et répondre à l'attente de beaucoup d'entre vous qui, comme moi, sont inquiets de son avenir.

J'espère votre soutien et votre confiance.

Par avance, je vous en remercie sincèrement.

Je sais que je peux compter sur vous

André Béville

Vu les candidats

IMPRIMERIE THOUARSAISE - Tél. 49 66 00 19 - RM 87 B 9